



Numéro de l'avis
de contravention
6282395996



AVIS DE CONTRAVENTION

www.antai.gouv.fr est l'unique site officiel habilité vous permettant
de réaliser gratuitement toutes vos démarches en ligne dont les
contestations.

Date de l'avis de
contravention
26/12/2024

Madame, Monsieur,

Une infraction a été relevée à votre rencontre dont le
détail figure ci-dessous.

LA POSTE

ZA4
125675 113179 25844
1/ 2 1 94

SD : 86402185528144R



ANDRIEU MATHIEU MICHEL FRANCOIS
67 LIEU DIT BOIS DE MADAME
47370 BOURLENS

DESCRIPTION DE L'INFRACTION

**CONDUITE D'UN VEHICULE DANS DES CONDITIONS NE
PERMETTANT PAS AU CONDUCTEUR DE MANOEUVRER AISEMENT.**

- Prévue par Art. R. 412-6 §II du C. de la route.
- Réprimée par Art. R. 412-6 §III du C. de la route.

Date / heure de constatation : le 20/12/2024 à 17h05

Lieu : AUTOROUTE A61

- PK/PR : 250.000
- Direction : TOULOUSE
- DEYME - 31

Effet(s) sur le permis de conduire

- Cette infraction n'entraîne pas de retrait de point(s) sur le permis de conduire.

VOUS RECONNAISSEZ L'INFRACTION

Vous devez payer l'amende sur le site www.amendes.gouv.fr ou en utilisant les autres modes de paiement décrits dans le document « Notice de paiement ».

Le paiement de l'amende entraîne la reconnaissance de l'infraction (article 529 du Code de procédure pénale).

Montant de l'amende

Le montant de l'amende forfaitaire prévue pour cette infraction s'élève à : 35 €

Si vous payez dans les 15 jours à compter du 26/12/2024, le montant de votre amende est ramené à :

Ce délai est porté à 30 jours en cas de paiement sur internet, par serveur vocal, auprès d'un buraliste ou partenaire agréé ou auprès des centres des finances publiques (uniquement par carte bancaire). Voir notice de paiement ci-jointe. 22 €

Si vous ne payez pas ou ne contestez pas dans les 45 jours à compter du 26/12/2024, le montant de votre amende majoré : 75 €
Dans ce cas, vous recevrez alors un "Avis d'amende forfaitaire majorée" - art. 529-2 du Code de procédure pénale.

Identification du véhicule

- Immatriculation : EZ-210-QL
- Pays : FRANCE
- Marque : PEUGEOT

Agent verbalisateur

- Agent verbalisateur N°: 00238439
- Code Service : 09229

Pour plus de renseignements sur cet avis, vos démarches
ou le suivi de votre dossier, consultez le site Internet
www.antai.gouv.fr ou appelez le 0806 609 625 (prix d'un
appel local).

VOUS CONTESTEZ AVOIR COMMIS L'INFRACTION

N'effectuez pas de paiement.
Réalisez gratuitement votre démarche sur le site
www.antai.gouv.fr. Sinon, complétez le formulaire
de requête en exonération joint et adressez-le,
accompagné de l'original de cet avis de
contravention à :
L'OFFICIER DU MINISTÈRE PUBLIC PRÈS LE
TRIBUNAL DE POLICE DE TOULOUSE
CS 41101
35911 RENNES CEDEX 9

INFORMATION

Traitement automatisé des données à caractère personnel
Le ministère de l'intérieur est responsable du traitement automatisé des
infractions selon les modalités décrites au sein de l'arrêté du 13 octobre 2004
portant création du système de contrôle automatisé.
Les données recueillies dans ce cadre et précisées dans l'arrêté sont
conservées pendant une durée maximale de 10 ans et destinées au
traitement des infractions par le ministère de l'intérieur, le ministère de la
justice et la direction générale des finances publiques.
Vous pouvez exercer un droit d'accès ou de rectification relatifs aux
renseignements vous concernant et ayant fait l'objet d'un traitement
automatisé (art. 105 et 106 de la loi du 6 janvier 1978). Ce droit s'exerce, par
courrier séparé, auprès de :
Données personnelles CNT - CS 74000 - 35094 Rennes Cedex 9.
En cas d'absence de réponse, vous pourrez adresser
une réclamation auprès de la CNIL par voie
électronique ou par courrier.



V18.02.05.33.01440140 6282395996 ACFR FRFR

33362823959961 47